COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'AERO MODEL CLUB DE CHATEAUDUN

ANNÉE 2002



De gauche à droite : Mlle N. BRACQUEMONT, F. BARRAULT, S. NADLER, J.C. BURON

Le samedi 19 octobre, l'AERO MODEL CLUB de CHATEAUDUN a tenu son assemblée générale ordinaire dans la salle de réunion C, 2 rue TOUFAIRE à CHATEAUDUN, en présence de Mademoiselle Nadine BRACQUEMOND Adjointe au Maire et chargée des sports, Monsieur Alain VENOT Député Maire de CHATEAUDUN s'étant fait excusé pour son absence par son intermédiaire.

Membres du conseil d'administration présents

M. François BARRAULT	Président
M. Stéphane NADLER	Vice-président
M. Jean-Claude BURON	Trésorier
M. Pierre-Louis LE MESLE	Secrétaire
M. Jacques GREGOIRE	
M. Thierry PIZANTI	
M. Jérôme MAILLE	
M. Arnaud VIGNEAU	

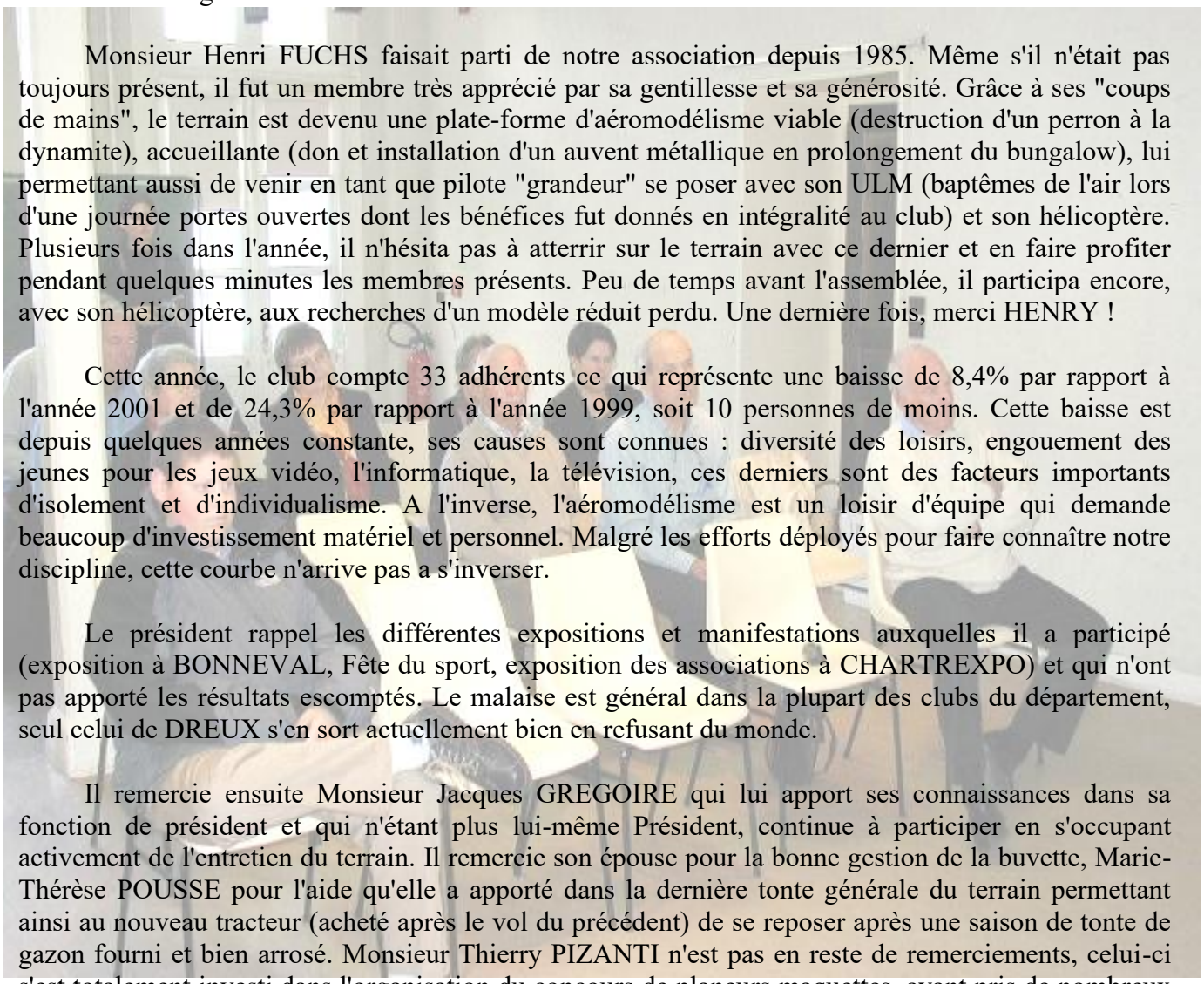
Membres du club : 8

Le président François BARRAULT ouvre la 32ème assemblée générale (sa 1ème en qualité de président) en remerciant Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT Adjointe au Maire de lui faire l'honneur de sa présence. Il remercie également les membres du club.

RAPPORT MORAL PRESENTE PAR LE PRESIDENT

Le président François BARRAULT, tient tout d'abord à remercier très vivement les membres qui lui ont apporté leur soutien et en priorité Monsieur Alain VENOT Maire de CHATEAUDUN pour l'aide qu'il apporte au club au travers de la subvention de la ville et sa présence à chacune des manifestations organisées par notre association.

A la suite de ces remerciements, François BARRAULT relate le tragique accident provoqué par la collision d'un avion avec l'hélicoptère, abord duquel se trouvait notre ami et membre Monsieur Henry FUCHS, sur le terrain de Saint Denis De l'HOTEL (45) et dans lequel il trouva la mort. Il dédie cette assemblée générale à sa mémoire.



Monsieur Henri FUCHS faisait parti de notre association depuis 1985. Même s'il n'était pas toujours présent, il fut un membre très apprécié par sa gentillesse et sa générosité. Grâce à ses "coups de mains", le terrain est devenu une plate-forme d'aéromodélisme viable (destruction d'un perron à la dynamite), accueillante (don et installation d'un auvent métallique en prolongement du bungalow), lui permettant aussi de venir en tant que pilote "grandeur" se poser avec son ULM (baptêmes de l'air lors d'une journée portes ouvertes dont les bénéfices fut donnés en intégralité au club) et son hélicoptère. Plusieurs fois dans l'année, il n'hésita pas à atterrir sur le terrain avec ce dernier et en faire profiter pendant quelques minutes les membres présents. Peu de temps avant l'assemblée, il participa encore, avec son hélicoptère, aux recherches d'un modèle réduit perdu. Une dernière fois, merci HENRY !

Cette année, le club compte 33 adhérents ce qui représente une baisse de 8,4% par rapport à l'année 2001 et de 24,3% par rapport à l'année 1999, soit 10 personnes de moins. Cette baisse est depuis quelques années constante, ses causes sont connues : diversité des loisirs, engouement des jeunes pour les jeux vidéo, l'informatique, la télévision, ces derniers sont des facteurs importants d'isolement et d'individualisme. A l'inverse, l'aéromodélisme est un loisir d'équipe qui demande beaucoup d'investissement matériel et personnel. Malgré les efforts déployés pour faire connaître notre discipline, cette courbe n'arrive pas a s'inverser.

Le président rappel les différentes expositions et manifestations auxquelles il a participé (exposition à BONNEVAL, Fête du sport, exposition des associations à CHARTREXPO) et qui n'ont pas apporté les résultats escomptés. Le malaise est général dans la plupart des clubs du département, seul celui de DREUX s'en sort actuellement bien en refusant du monde.

Il remercie ensuite Monsieur Jacques GREGOIRE qui lui apport ses connaissances dans sa fonction de président et qui n'étant plus lui-même Président, continue à participer en s'occupant activement de l'entretien du terrain. Il remercie son épouse pour la bonne gestion de la buvette, Marie-Thérèse POUSSE pour l'aide qu'elle a apporté dans la dernière tonte générale du terrain permettant ainsi au nouveau tracteur (acheté après le vol du précédent) de se reposer après une saison de tonte de gazon fourni et bien arrosé. Monsieur Thierry PIZANTI n'est pas en reste de remerciements, celui-ci s'est totalement investi dans l'organisation du concours de planeurs maquettes, ayant pris de nombreux contacts qui ont contribués à la totale réussite de cette manifestation. Celle-ci sera reconduite l'année prochaine sous la forme d'une rencontre "PLANEURS MAQUETTES.

Il renouvelle ses remerciements envers l'ensemble des membres qui ont contribués aux succès des manifestations organisées sur le terrain de NOTTONVILLE.

☞ L'école de pilotage



l'élève et son moniteur

Cette année, 2 jeunes pilotes ont été formés :

Jimmy FILOGRANA et Grégoire BAVANT

Grâce à son assiduité et sa ténacité, ce dernier a pu acquérir rapidement les automatismes du Vol radiocommandé. Ces bons résultats lui ont permis d'obtenir le diplôme des AILES DE BRONZES. Ce diplôme proposé par la Fédération Française d'Aéromodélisme, valide 9 mois d'efforts et récompense par la même occasion la disponibilité, le dévouement fourni par les 2 principaux moniteurs du club que sont Messieurs François BARRAULT et Jacques GREGOIRE. Celui-ci a reçu, cette année, la médaille de la Jeunesse et des Sports.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉRO-MODÉLISME

FFAM

Diplôme de l'Aile de Bronze N° 1260

Nous soussignés certifions que

BAVANT Grégoire

a passé avec succès les épreuves de l'Aile de Bronze

dans la discipline ***Vol Radiocommandé Avion***

Le présent diplôme a été homologué le ***22 septembre 2002***

Le Président de l'Association

Dans le rang des récompensés, Monsieur Gérard VIOLON, reçoit des mains de Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT le diplôme du brevet A, décerné par la Fédération Française d'Aéromodélisme, dans la discipline "Vol Radiocommandé Planeur"



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÉRO-MODÉLISME

FFAM

DIPLÔME DU BREVET A N° 647

Nous soussignés certifions que

VIOLON Gérard

a passé avec succès les épreuves du Brevet A

dans la discipline ***Vol Radiocommandé Planeur***

Le présent diplôme a été homologué le ***29 septembre 2002***

Le Président de l'Association

Une nouvelle discipline, "HELICOPTERE" est né au club sous l'impulsion de Monsieur Arnaud VIGNEAU, d'autre passionnés, Messieurs Stéphane NADLER et Eric QUENTIN en sont devenus des adeptes.

Dans la discipline Vol à Voile, le club compte pouvoir investir dans un planeur école dédié au perfectionnement et peut être attirer quelques pratiquants.

☞ Manifestations, concours et déplacements 2002



Le secrétaire Monsieur Pierre-Louis LE MESLE, prend la parole pour présenter le bilan des activités du club.

Le Club a organisé cette année, sur son terrain de NOTTONVILLE :

Le 11 et 12 mai un concours de maquettes planeurs : 13 pilotes ont fait évoluer de superbes machines, la rencontre à été un réel succès, tous ont pu voler à leur souhait. A la demande de certain, une re-édition de cette rencontre sera organisée pour la saison 2003.

Le 9 juin un concours ELECTRO 7 : 3 concurrents étaient présents car la météorologie nationale, une fois de plus, avait annoncé un temps désastreux sur l'ensemble du territoire, alors que celui au-dessus de notre terrain était des plus acceptables, malheureusement suite à la casse du moto planeur, d'un pilote, le concours fût annulé.

Le 22 et 23 juin un concours de vol à voile F3I (durée-vitesse) sous une météo locale ensoleillée où 21 participants se sont affrontés.

Le 22 septembre, le club a participé, sur son terrain, comme chaque année à la fête du sport en proposant des vols d'initiation. 14 candidats au total se sont présentés., malheureusement, aucun n'a laissé l'espoir d'une éventuelle inscription au club pour découvrir davantage cette passion qui nous anime.

Le 23 septembre un concours de planeur Durée-Précision, où 16 concurrents se sont affrontés.

Une fois encore, les membres compétiteurs du club se sont déplacés en nombre, au concours F3I de CHOLET (Maine et Loire), au concours F3I du PELLERIN (Loire Atlantique), à la Coupe Européenne de BELMONT/RANCE (Aveyron), au Championnat de France F3I à PUIVERT (Aude), au concours F3I à LOCHES (Indre et Loire), à la 1/2 Demi-Finale Régionale F3I au PELLERIN, au concours F3I à ETAMPES (Essonne).

Le président François BARRAULT félicite Monsieur Joseph SZYMANSKI qui, à 77 ans, n'hésite pas a se déplacer encore pour participe à de nombreuses compétitions de Vol Libre (7 concours + une participation au Championnat de France) et représenter le club ainsi que les couleurs de la ville de CHATEAUDUN.

Le président souligne aussi la participation de :

- Monsieur Gérard VIOLON qui s'est déplacé sur 21 concours (4 concours annulés)
 9 concours ELECTRO 7
 9 concours Formule France 2000
 3 concours F3J

- Monsieur Arnaud VIGNAUD a un symposium d'hélicoptère.

A la fin de l'intervention de Pierre Louis LE MESLE, la parole est donnée à Jean Claude BURON pour la présentation du bilan financier et budget prévisionnel de l'association, voir en annexe.

AERO-MODELE-CLUB de CHATEAUDUN
Bilan Financier Saison 2001 / 2002

RECETTES	Montant en Euro	DEPENSES	Montant En Euro
Licences	1030,94	Cotisations assurances	262,57
Subvention	2055,35	Réunions	41,98
Ventes boissons	90,01	Frais de terrain	1340,87
Compétitions	378.91	Timbres – affranchissements	8,66
Divers	90,67	Petites fournitures –	
Intérêts compte sur livret	101,13	réparations et entretien du matériel	96,23
		Magasin y compris frais de remorquage	142,46
		Sous total	**1892,77**
		Excédent de l'exercice 2002	1854,24
Total	**3747,01**	**Total**	**3747,01**
Soldes des comptes au 30/09/02			
Banque	678,48	Disponible au 30/09/2001	1284,32
Caisse	40,29	Excédent de l'exercice 2002	1854,24
Compte épargne	2419,79		
Disponible au 30/09/02	**3138,56**		**3138,56**

Le bilan présente un bon équilibre. Le président souligne que malgré les efforts de gestion, l'avenir reste des plus incertain du fait de la disparition de quelques cotisations pour la saison 2002/2003 et qu'aucun renouvellement immédiat est à entrevoir.

A l'issue du bilan financier la parole est donnée à Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT

Afin d'aider le club a trouver de nouvelles candidatures, Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT propose d'essayer la formule appelée " TICKET JEUNE LOISIR" qui s'adresse aux jeunes de 13 à 18 ans. Cette formule proposée par la ville de CHATEAUDUN a déjà était mise en place avec un club de spéléologie. Cette formule permet de faire découvrir un sport, que les jeunes ne pratiquent pas au travers de l'école ou dans un club. Part ce biais, dans la mesure où le club pourrait les encadrer, la mairie se chargerait de nous en proposer le mercredi après midi, pendant les petites vacances ou les grandes vacances scolaires, cela pourrait être intéressant pour recruter de nouveaux adhérents ou adhérentes.

Malheureusement, la position géographique du terrain, trop prêt de la Base Aérienne de CHATEAUDUN, ne permet pas à ces membres de pratiquer son hobby comme ils le souhaitent. Les vols ne sont possibles qu'à partir de 16 h30 - 17h00 les jours de la semaine, il n'est donc pas possible à ces heures tardives d'organiser un quelconque encadrement justement fait pour occuper ces jeunes une partie de la journée prévue de 13h à 17h00.

De plus il est certain qu'aujourd'hui, le club souffre d'un manque de personnel pour prendre en charge cet encadrement qui demande beaucoup d'investissement, de dévouement, que seul des personnes en retraire ou possédant beaucoup de temps libre, proche de CHATEAUDUN, pourraient assurer.

Nadine BRACQUEMONT félicite les membres du bureau, tous les membres du club, qui font que le club existe et qui défendent dans leurs différents déplacements et participations aux concours, les couleurs de la ville de CHATEAUDUN. Elle précise que s'est le rôle d'une municipalité, de soutenir un club sur le plan financier et celui des aides et l'encourage a poursuivre ses efforts de développement.

☞ Election du conseil d'administration

Présentation du tiers sortant :

Pierre Louis LE MESLE

Jérôme MAILLE

Laëtitia MAILLE

Devant le fait qu'aucune candidature n'ait été enregistrée, (seule celle de Monsieur Pierre Louis LE MESLE), le secrétaire après avoir obtenu la nouvelle candidature de Monsieur Jérôme MAILLE ainsi que celle de sa femme Laetitia au conseil d'administration, a décidé, avec l'accord de l'assemblée présente, de procéder à un vote à mains levées.

A l'unanimité ont été réélu :

Pierre Louis LE MESLE

Jérôme MAILLE

Laëtitia MAILLE

☞ Constitution du bureau

Président :	François BARRAULT
Vice-président :	Stéphane NADLER
Secrétaire :	Pierre Louis LE MESLE
Trésorier :	Jean-Claude BURON
Membres du conseil d'administration :	Jacques GREGOIRE
	Arnaud VIGNEAU
	Laetitia MAILLE
	Jérôme MAILLE
	Thierry PIZANTI

Le président remercie les membres du club, pour la confiance, qu'ils lui témoignent.

☞ Cotisations 2002

A l'unanimité, l'augmentation des cotisations est approuvée et établie de la manière suivant :

Part FFAM	Part CLUB	Catégorie	Cotisation
11 €	**14 €**	**Licence Cadets nés en 88 et après**	**25 €**
17 €	**23 €**	**Licence Juniors 1 nés en 86 et 87**	**40 €**
27 €	**32 €**	**Licence Juniors 2 nés en 84 et 85**	**59 €**
43 €	**49 €**	**Licence Adultes nés en 83 et avant**	**92 €**
19 €	**21 €**	**Licence non pratiquant** (quel que soit l'âge) + abonn	**40 €**
9 €	**26 €**	**Licence Stage** (valable 2 mois sans abon.)	**35€**

☞ Calendrier des manifestations et sorties prévues pour la saison 2002



Dimanche 12 janvier	**Galette des rois au club avenue du Général de Gaulle**
Samedi 17 et dimanche 18 mai	**Rencontre de Planeurs Maquettes**
Samedi 24 et dimanche 25 mai	**Concours F3I (durée-vitesse) au PELLERIN**
Samedi 14 et dimanche 15 juin	**Concours F3I (durée - vitesse) à NOTTONVILLE**
Du dimanche3 au samedi 9 août	**Coupe Européenne F3I à OTHEE en Belgique**
Du jeudi 14 au dimanche 17 août	**Championnat de France F3I à COLMAR**
Samedi 6 et dimanche 7 septembre	**Concours F3I (durée-vitesse) à LOCHES**
Dimanche 28 septembre	**Concours de Planeurs (durée-précision)**
Samedi 25 octobre	**Assemblée générale du club**

☞ Questions diverses

Monsieur Jacques Grégoire interroge Mademoiselle Nadine BRACQUEMEONT, sur le fait qu'il n'est pas permis au club de bénéficier normalement de la salle de réunion, de la maison des associations, pour organiser ce genre d'assemblée alors que celle-ci est prévue à cet effet. Il rappel, qu'auparavant, le club bénéficiait d'un local dont il avait la pleine jouissance et qu'a l'appel de Monsieur le Maire, le club l'avait cédé au profit d'une association d'œuvre caritative, jouant ainsi la carte de la reconnaissant. Mais celui-ci, depuis a le sentiment d'avoir perdu beaucoup de son pouvoir organisationnel ainsi que du libre usage de ses locaux.

Mademoiselle Nadine BRACQUEMONT pense qu'i s'agit d'une erreur, elle en informera Monsieur Alain VENOT Maire de CHATEAUDUN.

A la question sur l'informatisation des clubs, proposée par la F.F.A.M., notre réponse communiquée au président de notre C.R.A.M. 6 au mois de septembre fût la suivant :

lecture de la lettre par le président François BARRAULT

Monsieur le président,

Suite à la demande d'informatisation des clubs qui nous est parvenue avant les vacances et la discussion que nous avons eue au sein de notre association, nous avons le regret de vous donner une réponse négative sur ce point particulier.

De notre discussion, il en ressort que l'informatisation, au sens investissement, ne nous paraît pas prioritaire, alors que des outils de base comme une tondeuse à gazon ne peut pas être subventionnée par ces mêmes organismes. Nous venons de racheter, sans aucune aide donc, une tondeuse auto-portée suite au vol du précédent, ce qui a été lourd pour notre trésorerie cette année.

L'informatisation de notre club est prise en compte de façon bénévole par des membres déjà équipé d'ordinateurs. Pour nos concours, nous avons un ancien ordinateur portable qui nous donne entière satisfaction.

Cordialement,

Le bureau de l'AMCC

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale de l'Aéro-Model Club de CHATEAUDUN est close ; Les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié précédant le repas pris en commun.

Le Président	Le Secrétaire
François BARRAULT	Pierre Louis LE MESLE

ANNEXE

BUDGET PREVISIONNEL EXERCICE 2002/2003

RECETTES	Montant
LICENCES	1 970,00
SUBVENTIONS VILLE de CHATEAUDUN	1 494,00
INTERETS COMPTE EPARGNE	100,00
SUBVENTION FFAM (fédération)	200,00
SUBVENTION JEUNESSE ET SPORTS	300,00
Total recettes	**4 064,00 F**

DEPENSES	Montant
COTISATIONS Licences FFAM	985,00
TIMBRES ET AFFRANCHISSEMENTS	35,00
LOCATION DU TERRAIN ET IMPÔTS	1 150,00
CARBURANT POUR ENTRETIEN TERRAIN	230,00
ENTRETIEN DIVERS ET PETIT MATERIEL	100,00
INVESTISSEMENT PLANEUR ECOLE	389,00
FRAIS DE COMPETITIONS ET REUNIONS	350,00
FRAIS DE REMORQUAGE (carburant et maintenance)	400,00
ASSURANCES	175,00
COTISATIONS diverses	100,00
Entretien Terrain MT Pousse	150,00
Total dépenses	**4 064,00 F**